

Mouvements de bovins liés à la DNC en zone de surveillance

Vaccinés depuis moins de 28 jours

Élevage

Vers ZP ou ZS

Soumis à autorisation par la DDetsPP

Pour motif de bien-être animal

Visite vétérinaire dans les 48 h avant mouvement

Engraissement

Impossible

Abattoir

Privilégier un abattoir en ZS.

Soumis à autorisation par la DDetsPP

Visite vétérinaire dans les 72h avant mouvement pour tout le lot en contact

Vaccinés depuis au moins 28 jours

Élevage

Vers ZP ou ZS

Soumis à autorisation par la DDetsPP

Pour motif de bien-être animal

Engraissement

Vers la zone de surveillance

Soumis à autorisation par la DDetsPP

Pour motif de bien-être animal ou manque de place

Abattoir

Privilégier un abattoir en ZS.

Soumis à autorisation par la DDetsPP